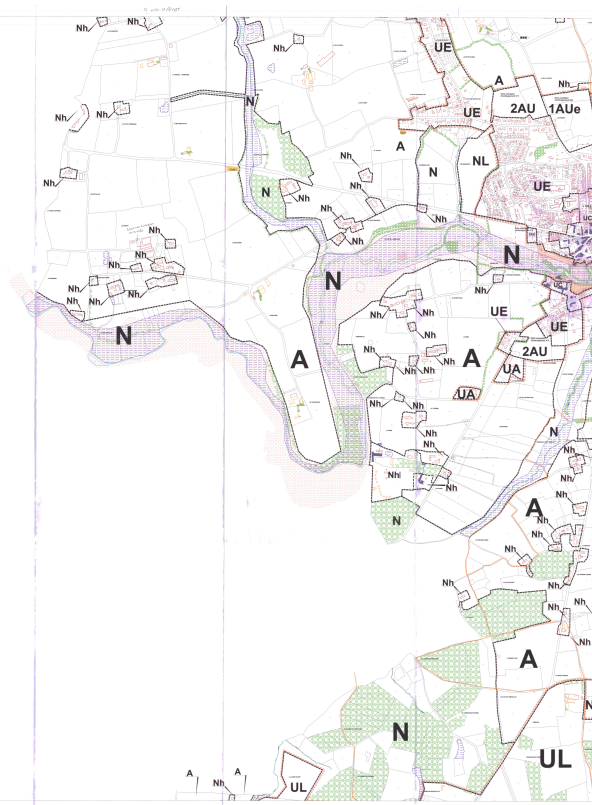




- UC : zone urbaine centrale
UE : zone urbaine "historique"
UH : zone urbaine de Quatre Routes
UA : zone économique
UL : zone de loisirs tourisme
A : zone agricole
N : zone naturelle
Nh : zone naturelle bâtie à vocation touristique
Nn : zone naturelle de carrières
NL : zone naturelle de loisirs
1AU : zone d'urbanisation future (possibilité d'aménagement immédiat)
2AU : zone d'urbanisation future



Légende :

UC nom de la zone

— limite de zone

— Espace bâti classé à conserver ou à créer

— zone ou bâtiment à préserver au titre de l'ICP

— zone à créer

— emplacement réservé

— zone indicatif des futures voies principales

— zone de protection des monuments historiques

STEP

— localisation indicative de la future station d'épuration et périmètre de protection de 100m

— localisation indicative de site d'incinération, de décharge ou de stockage des déchets (à l'exception des zones d'habitat individuel)

— site en zone A pouvant faire l'objet d'un changement de destination sous condition, le numéro renvoie au numéro de la fiche du plan de zonage urbain ou de l'annexe du P.L.U.

— site remarquable

— site remarquable qui est aussi un site en zone A pouvant faire l'objet d'un changement de destination

— zone humide, cf. annexe du P.L.U.

— Etendue de projet en application de l'art. 122-2a

— coupe de PDRN, gr. vi, écoulement

— périmètre du droit de préemption urbain

ALÉA DU PRR

— important : consulter le règlement, les préconisations sur les zones à protéger en matière de réglementation

— zone rouge normal et rouge ponctuel

— zone bleue

— zone rouge

Niveau des emplacements réservés

Niveau	Emplacement réservé	Emplacement réservé	Emplacement réservé
1	zone de protection des monuments historiques	zone de protection des monuments historiques	zone de protection des monuments historiques
2	zone de protection des monuments historiques	zone de protection des monuments historiques	zone de protection des monuments historiques
3	zone de protection des monuments historiques	zone de protection des monuments historiques	zone de protection des monuments historiques
4	zone de protection des monuments historiques	zone de protection des monuments historiques	zone de protection des monuments historiques
5	zone de protection des monuments historiques	zone de protection des monuments historiques	zone de protection des monuments historiques
6	zone de protection des monuments historiques	zone de protection des monuments historiques	zone de protection des monuments historiques

5.4 Plan Local d'Urbanisme

IFFENDIC

Mairie d'Iffendic 11 rue de la République 56100 IFFENDIC Tél : 02 97 30 10 10 Fax : 02 97 30 10 11 Email : mairie@iffendic.fr	Ouest	Relevé le : 01/04/2014 et 01/04/2015 Mise à jour : 01/04/2015
	N	Relevé le : 01/04/2014 et 01/04/2015 Mise à jour : 01/04/2015